

ANNEE 1963 - 0 - N° 487 /PR/SGG

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

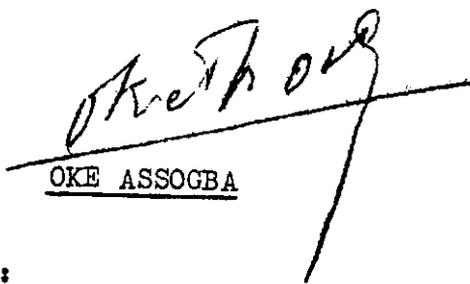
- VU la Loi N°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey ;
VU le Décret N°432/PR du 11 septembre 1963 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

D E C R E T E :

Article 1er - Me Bertin BORNA, Ministre des Finances et des Affaires Economiques, est chargé de l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, pendant l'absence de Me Joseph KEKE, et ce pour compter du 14 Octobre 1963.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

PORTO-NOVO, le 22 Octobre 1963.
Pour le Président de la République absent,
Le Ministre d'Etat chargé de l'intérim,


OKE ASSOGBA

Ampliations :

PR	15
Ministres	17
AND	2
CS	2
SGG	4
MJL	2
MFAE	2
JORD	1